ITINÉRAIRES CYCLABLES, TRAVAUX

Lancement des travaux d'aménagement d'une liaison cyclable à Kerquessaud-Guérande

Nicolas Criaud, président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et Franck Louvrier, vic-président au tourisme et maire de la Ville de la Baule ont officiellement lancé les travaux d'aménagement d'une liaison cyclable à Kerquessaud, mercredi 17 janvier. L'objectif est d'avoir une sorte de route bleue vélo, une voie rapide reliant les 2 villes centres du territoire.

Publié le 17 janvier 2024

C'est depuis sa création en 2003, que l'agglo a intégré dans ses missions la création, l'aménagement et l'entretien des itinéraires cyclables. En 2017, elle a élaboré un schéma directeur vélo, repris dans le projet de territoire 2030, qui lui permet de développer la mobilité douce sur le territoire en répondant à plusieurs objectifs :

- **répondre à la demande croissante** de la population en faveur du vélo, **réduire la part de la voiture individuelle**, en augmentant celle du vélo (qui est de 3 % sur notre territoire),
- **élargir la pratique du** vélo à vocation touristique vers les **usages quotidiens** (travail, école, commerces, équipement de loisir, etc),
- **développer les services** (stationnement, location, réparation, apprentissage), **fédérer les partenaires** et promouvoir les **équipements et services**.

> *Notre objectif aujourd'hui, sur notre territoire déjà bien servi par le vélo tourisme, est de privilégier les itinéraires à dominante utilitaire et **développer le « vélo-travail ».***

La place du vélo au sein de notre agglomération doit toujours être plus importante car c'est un moyen de **déplacement doux en cohérence avec son temps et son environnement, que l'Agglo s'attache à développer**. Œuvrer pour le vélo c'est s'attacher à se mettre en cohérence avec les pratiques d'aujourd'hui et anticiper celles de demain.

Une nouvelle liaison cyclable qui vous fera gagner 3 km !

Entre Tromartin et Kerquessaud, Cap Atlantique la Baule Guérande Agglo réalise aujourd'hui un nouvel itinéraire cyclable , qui est un lieu stratégique de connexion vers plusieurs modes de transports alternatifs à la voiture, ce qu'on appelle un pôle de mobilités. Il permet notamment de relier directement le parc **d'activité de Kerquessaud où une dizaine d'entreprises fonctionnent au quotidien, à la ville de Guérande.** Il favorisera donc l'utilisation du vélo pour les trajets dits « utilitaires » et le domicile / travail.

Ces travaux ont pour but final de relier, **telle une voie express, la ville de Guérande à la ville de La Baule Escoublac, sans passer par la zone de Beslon, mais en longeant la « 4 voies » d'ici à 2025**. En effet, aujourd'hui nous réalisons l'itinéraire cyclable **reliant la piste s'arrêtant à Tromartin avec l'échangeur de Kerhaut où nous nous trouvons actuellement** (RD 192). **Les utilisateurs vont y gagner 3 km sur leur trajet et éviter des détours.**

Objectif : une route express vélo

La 2ème partie du tronçon démarrera fin 2024 au lieu-dit Ker Rivaud (où nous nous arrêterons en mars) et permettra de rejoindre l'itinéraire cyclable présent dans le bourg d'Escoublac puis le long de l'aérodrome. **Cet axe va permettre de constituer une « route express vélo » Guérande-Saint-Nazaire en suivant le plus possible la route bleue pour avoir un tracé direct et sans détours, jusqu'à Pornichet**.

Concrètement, les travaux consistent à construire une piste bidirectionnelle de plus d'1 kilomètre sur les anciennes portions non utilisées de la route bleue avec la **création d'une traversée cyclable de la RD 192**. **L'aménagement de la traversée du rond-point** vers La Baule-Escoublac se fera de façon sécurisée avec mise en place d'un système d'éclairage nocturne par détection et d'un marquage bien identifié au sol. **300 mètres de glissières de sécurité ont déjà été posés** en bordure de chaussée de la route bleue (côté Tromartin) **depuis le début des travaux la semaine dernièreet les aménagements vont continuer jusqu'à début avril.**

C'est un investissement de 255 000 €, qui bénéficie d'une subvention du Département à hauteur d'un peu plus de 94 000 euros (37%).

Durant l'aménagement de ce tronçon d'ici avril, il y aura quelques contraintes : **la bretelle sur la RD 213 (sortie de la route bleue vers le rond-point) sera fermée** et la voie lente neutralisée pour permettre la pose des glissières de sécurité. **Une circulation alternée par feux** gérera le trafic routier de la RD 192.

Les comptages 2022-2023 sur nos itinéraires cyclables montrent une fréquentation à hauteur de **70 000**

passages dont la moitié hors saison estivale, cet « axe express » sera donc certainement très emprunté.

Aujourd'hui, c'est 345 km d'itinéraires cyclables qui quadrillent notre territoire. L'agglomération, en partenariat avec les communes et en lien avec le département (Vélocéan), se **base sur les retours et les besoins du terrain** afin de réaliser et d'entretenir des circuits de qualité, avec un balisage homogène et ainsi améliorer la **sécurité et l'expérience** des usagers. Chaque année, de nouveaux projets voient le jour ou sont à l'étude avec pour principaux objectifs de **réaliser des itinéraires complets** (plus attractifs), de **supprimer les ruptures de continuités** et de **relier les itinéraires des territoires voisins**.

Les prochains travaux du schéma directeur vélo

Au-delà de ces travaux, le schéma directeur vélo prévoit d'ici 2026, entre 4 et 5 millions d'euros d'investissements et de futures liaisons sont à l'étude pour développer un maillage de mobilité douce toujours plus performant sur notre territoire :

- Cette année réalisation de: liaison **La Turballe-Piriac-sur-Mer,** liaison **Férel-Camoël,** liaison **Camoël-Assérac**
- Cette année études pour : liaison **Guérande-St Molf,** liaison **Herbignac-La Roche-Bernard**, liaison **Assérac-Herbignac**
- Des **travaux d'entretien** sont également prévus cette année : réfection des chemins agricoles et dispositifs anti voitures sur le chemin de Guevern et le chemin des Roches à La Turballe (liaison vers Guérande), étude pour **refaire la liaison Guérande - La Madeleine** (revêtement très abîmé et plein de trous), **entretien régulier de la végétation sur tous les chemins**
- Création de stationnements vélo : environ **1 200 places de stationnement ont été créées**, avec le déploiement du stationnement sur les communes qui s'est déroulé de 2020 à 2023 : 300 arceaux, 100 lisses bois, 10 boxes vélo installés.
- **Vélycéo** : 300 vélos à assistance éléctrique en location jusqu'à 1 an.
- **2 aides à l'achat de vélo** (« Tous à vélo dans l'agglo », « Toujours plus de vélo dans l'agglo ») ont été réalisées, réflexion actuelle sur une 3e campagne.
- Premières réflexions sur le **prochain schéma directeur vélo 2026-2032.**

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac
02 51 75 75 75